

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2012/07/17-30**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 juillet 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education, et notamment son article L. 714-1,  
**Vu** le décret n° 86-195 du 6 février 1986 relatif aux services communs universitaires et interuniversitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants modifié,  
**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,  
**Vu** les statuts du Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation de l'Université d'Aix-Marseille adoptés par le conseil d'administration en séance du 29 mai 2012, et notamment l'article 6,  
**Vu** l'avis favorable du conseil des études et de la vie universitaire en date du 5 juillet 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Désignation de deux étudiants au conseil de gestion du Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO)**

Le conseil d'administration approuve la désignation de M. Léo BEAUNE et de Mme Line DAUBNEY en tant que membres du conseil de gestion du Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 17 juillet 2012

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

